District de l'Ain Football

CLUBS DU DISTRICT EN INFRACTION AU STATUT POUR LA SAISON 2017/2018

Niveau	Club	Nombre d'années d'infraction	Mutations autorisées 2018-2019	Sanctions financières	Observations
D1	Côtière Luenaz	2	2	240 €	Manque 1 arbitre senior + 1 majeur
	FO Bourg	1	4	120 €	Manque 1 arbitre majeur
	FC Belley	1	4	120 €	Manque 1 arbitre majeur
D2	St Martin MCV	1	4	80 €	Arbitre n'ayant pas le nbre de matchs
	Plaine Revermont Foot	2	2	160 €	Manque 1 arbitre senior
D3	Bressolles	2	2	160 €	Manque 1 arbitre
	Chaveyriat	2	2	160 €	Manque 1 arbitre
	Le Mas Rillier	3	0	240 €	Manque 1 arbitre
	Lescheroux St Julien	1	4	80 €	Arbitre n'ayant pas le nbre de matchs
	Saint Etienne sur Reyssouze	1	4	80€	Manque 1 arbitre
	Vonnas	2	2	160 €	Manque 1 arbitre
D4	Bourg Asclae	3	0	240 €	Licence hors délais
	Bresse Dombes	2	2	160 €	Manque 1 arbitre
	Certines Tossiat	2	2	160 €	Arbitre n'ayant pas le nbre de matchs
	Chazey Bons	4	0	320 €	Arbitre n'ayant pas le nbre de matchs
	Co Plateau	3	0	240 €	Manque 1 arbitre
	Marsonnas Jayat	2	2	160 €	Manque 1 arbitre
	Mille Etangs	1	4	80 €	Manque 1 arbitre
	Oyonnax ASP	2	2	160 €	Arbitre n'ayant pas le nbre de matchs
	St Etienne s/Chalaronne	3	0	240 €	Manque 1 arbitre
	St Maurice de Gourdans	5	0	320 €	Arbitre n'ayant pas le nbre de matchs
	Vaux en Bugey	2	2	160 €	Manque 1 arbitre
	Veyle Vieux Jonc	3	0	240 €	Manque 1 arbitre
D5	Champagne	4	0	320 €	Manque 1 arbitre
	Dortan	1	4	80 €	Manque 1 arbitre
	Haute Bresse	2	2	160 €	Manque 1 arbitre
	Peyrieu	2	2	160 €	Manque 1 arbitre
	St Marcel	4	0	320 €	Manque 1 arbitre
D6	Anglefort	3	6	240 €	Manque 1 arbitre
	Balan	3	6	240 €	Manque 1 arbitre
	Château Fc	3	6	240 €	Manque 1 arbitre
	Sermoyer	3	6	240 €	Manque 1 arbitre

Les clubs en infraction depuis 3 saisons et plus ne peuvent accéder immédiatement à la division supérieure en fin de saison.

Pour toute question, la commission se tient à votre disposition. Les clubs pourront faire un appel officiel à partir du 21 Juin, date de parution au PV du District.